

Les deux mille vingt-cinq se sont déroulés intégrés un novembre à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, également consacré le 24 novembre 2020, par le Président, s'est tenu en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine : site de Limoges, sous la présidence de Guillaume GUERIN Président.

Philippe JANCIOT, Vice-Président, chargé au service de l'ouverture de la séance, rempli les fonctions de secrétaire.

[illegible]

Alerte encours avec obligation de pourvoir:
M. André-Singer (LPHB 175) donne pouvoir à M. Sany VEROLAGO
M. Guston CHASSAIGN donne pouvoir à M. Serge SOUX

Mlle Sarah GHEF, femme divorcée à M. HENRI GHEST (1870)
 Mlle Marie LUCY femme divorcée à M. JULES LUCY (1870)
 M. Mario BERNARDI femme divorcée à M. SULLIVAN GUBERN
 M. Claude BERNARDI femme divorcée à M. PAUL BERNARDI
 M. Vincent JACOT femme divorcée à M. JEAN-PAUL JACOT (1870)
 M. Jean GASTIER femme divorcée à Mlle EMILIE SEBAST
 M. Laurent LAFFIT femme divorcée à Mlle MARIE GASTIE-BODIN
 Mlle Marie LAURE femme divorcée à M. JULES HENRI
 Mme Catherine JURY femme divorcée à M. LUDWIG SCHWARTZ
 M. Denis LAMPROSI femme divorcée à M. GILBERT BONARD
 Mme Angélique JOLY femme divorcée à M. JULES JOLY (1870)
 Mme Nathalie NUNZI femme divorcée à M. JACQUES TATTE
 Mme Patricia VIALARD femme divorcée à Mlle Isabelle JOLIVY
 Mme Thérèse ZATTA femme divorcée à Mlle GENEVIEVE JOLIVY
 M. Alain ROUSSEAU femme divorcée à M. FÉLIX DODDET
 Mlle Isabelle DE RIGAUDI CHASSAGNE femme divorcée à M. MARCELE D'ETIENNE
 Mlle Nadine BERNARDI femme divorcée à M. SCARLETT BERNARDI
 Mme Anne Marie COCHARD femme divorcée à Mlle Valérie HELLEN

Aliments: M. Gilles BÉGIN, Mme Sylvie ROETTE, Mme Julie LEMAY, M. Pascal THÉRIault, M. Vincent BROUILLÉ, Mme Isabelle DUBOIS, Mme Nathalie WELLS

Modification simplifiée n°3 du Plan local d'urbanisme de Solignac - Avis
conforme de l'autorité environnementale relatif à la décision de ne pas
soumettre la procédure à évaluation environnementale mais à un examen au cas
par cas ad hoc

**Modification simplifiée n°3 du Plan local d'urbanisme
de Solignac – Avis conforme de l'autorité
environnementale relatif à la décision de ne pas
soumettre la procédure à évaluation environnementale
mais à un examen au cas par cas ad hoc**

Délégation du 21 novembre 2025



 **TÉLÉCHARGER**